

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 429 400,00	4 013 424,22
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 415 975,78
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 429 400,00	4 429 400,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	989 570,00	845 336,37
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	112 430,00	36 136,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 220 527,63
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 102 000,00	1 102 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 531 400,00	5 531 400,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 413 338,00	0,00	1 451 450,00	1 451 450,00	1 451 450,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 171 330,00	0,00	2 453 816,00	2 453 816,00	2 453 816,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
65	Autres charges de gestion courante	293 525,58	0,00	314 552,00	314 552,00	314 552,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 881 193,58	0,00	4 225 828,00	4 225 828,00	4 225 828,00
86	Charges financières	19 720,00	0,00	23 031,31	23 031,31	23 031,31
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	700,00	700,00	700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 901 013,58	0,00	4 249 559,31	4 249 559,31	4 249 559,31
023	Virement à la section d'investissement (5)	85 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	129 186,42		179 840,69	179 840,69	179 840,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		214 186,42		179 840,69	179 840,69	179 840,69
TOTAL		4 115 200,00	0,00	4 429 400,00	4 429 400,00	4 429 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 429 400,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	23 839,89	0,00	84 999,22	84 999,22	84 999,22
70	Produits services, domaine et ventes div	367 380,00	0,00	402 950,00	402 950,00	402 950,00
73	Impôts et taxes	2 391 559,00	0,00	2 524 498,00	2 524 498,00	2 524 498,00
74	Dotations et participations	898 080,00	0,00	930 767,00	930 767,00	930 767,00
75	Autres produits de gestion courante	51 300,00	0,00	63 500,00	63 500,00	63 500,00
Total des recettes de gestion courante		3 731 938,89	0,00	4 006 714,22	4 006 714,22	4 006 714,22
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels	1 730,00	0,00	6 700,00	6 700,00	6 700,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 733 678,89	0,00	4 013 424,22	4 013 424,22	4 013 424,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 733 678,89	0,00	4 013 424,22	4 013 424,22	4 013 424,22

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	415 975,78
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 429 400,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	179 840,69
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

LA ROCHETTE - MAIRIE DE LA ROCHETTE - BP - 2014

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	148 124,42	5 000,00	106 750,00	106 750,00	111 750,00
204	Subventions d'équipement versées	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 262 090,00	72 000,00	598 300,00	598 300,00	670 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	75 795,00	35 430,00	164 200,00	164 200,00	199 630,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 541 009,42	112 430,00	869 250,00	869 250,00	981 680,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 000,00	0,00	85 320,00	85 320,00	85 320,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
	Total des dépenses financières	93 000,00	0,00	120 320,00	120 320,00	120 320,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 634 009,42	112 430,00	989 570,00	989 570,00	1 102 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	14 423,22		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	14 423,22		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 648 432,64	112 430,00	989 570,00	989 570,00	1 102 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 102 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	146 060,00	36 136,00	310 386,00	310 386,00	346 522,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
	Total des recettes d'équipement	446 060,00	36 136,00	336 386,00	336 386,00	372 522,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	252 343,00	0,00	104 109,68	104 109,68	104 109,68
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	454 702,36	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	455 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
	Total des recettes financières	1 162 045,36	0,00	329 109,68	329 109,68	329 109,68
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 608 105,36	36 136,00	665 495,68	665 495,68	701 631,68

LA ROCHETTE - MAIRIE DE LA ROCHETTE - BP - 2014

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect ^a de fonctionnement (4)	85 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^a ordre transfert entre sections (4)	129 186,42		179 840,69	179 840,69	179 840,69
041	Opérations patrimoniales (4)	14 423,22		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		228 609,64		179 840,69	179 840,69	179 840,69
TOTAL		1 836 715,00	36 136,00	845 336,37	845 336,37	881 472,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	220 527,63
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 102 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	179 840,69
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1058 n'est pas un chapitre, mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.